



L'illettrisme touche 800 000 personnes en Suisse

La CVCI remet un chèque de 10 000 francs à l'association Lire et Ecrire. Ce don permettra d'investir dans du matériel informatique destiné à la formation continue des adultes.

Vincent Michoud

A l'heure où l'utilisation et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues incontournables, la nouvelle directrice de l'association Lire et Ecrire Vaud se réjouit de cette décision: « Grâce à la somme de 10 000 francs offerte par la CVCI, nous allons pouvoir intégrer les tablettes dans toutes les salles de cours du canton et renforcer l'utilisation d'outils informatiques dans nos cours. L'achat de tablettes et d'ordinateurs portables, va permettre aux adultes en formation de se familiariser avec cette technologie, non seulement dans les ateliers informatiques, mais également dans les cours standard et dans les cours de préparation à l'examen de conduite que nous venons de lancer. Il est indispensable de développer ce type de compétences et c'est l'occasion d'accélérer ce processus », explique Sabina Gani, nommée à la tête de la section vaudoise de l'association au début de cette année. De son côté, la CVCI souhaite au travers de ce geste contribuer financièrement à une action d'intérêt général, utile au renouvellement et à l'amélioration des qualifications professionnelles et au développement de l'économie.

Un réel changement de mentalité

« C'est un signe très positif de la part d'une association économique », précise Sabina Gani qui espère plus largement une prise de conscience des entrepreneurs. « Les entreprises se digitalisent et de faibles compétences en lecture et écriture ne sont plus

possibles. Désormais, un réel changement de mentalité doit s'opérer. Nous attendons du soutien de la part des employeurs, qu'ils communiquent à leurs collaborateurs la possibilité d'améliorer leurs compétences en écriture et lecture et surtout qu'ils considèrent cette démarche comme de la formation continue. Ce n'est pas de l'assistantat, mais un investissement autant pour l'entreprise que pour l'employé. Dans l'idéal, l'employeur peut dégager du temps sur les heures de travail du collaborateur et si ce n'est pas possible, nous proposons également des cours en fin de journée ». Les tarifs sont très abordables car subventionnés par les pouvoirs publics. Si la personne est domiciliée à Lausanne, la ville prend en charge l'entier de l'écolage. Sinon, il faut compter entre 20 à 80 francs par mois pour des cours de deux à six heures hebdomadaires. Il est possible également d'organiser des formations en entreprise. Les cours donnés par l'association s'adressent principalement aux adultes déjà capables de s'exprimer en français (niveau B1). Par petits groupes, jusqu'à huit personnes, les participants se fixent des objectifs à atteindre en fonction de leurs besoins: « 85 % des personnes qui fréquentent nos cours ont entre 26 et 55 ans et un tiers d'entre elles sont suisses. Généralement, ils souhaitent apprendre à rédiger des lettres, acquérir un vocabulaire spécifique à un domaine d'activité, se préparer à un examen ou encore suivre des cours d'informatique. » Pour rappel, à la sortie de l'école obligatoire, une personne sur sept en Suisse n'a pas les compétences suffisantes pour poursuivre



une formation, et un adulte sur six n'arrive pas à lire et à comprendre un texte simple.

Révision de la loi

En Suisse, le problème de l'illettrisme coûte 1,3 milliard par année à la Confédération et concerne quelque 800 000 personnes. Une réalité sociale qui pourrait cependant évoluer grâce à la révision de la Loi sur la formation continue, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Désormais, la nouvelle base juridique introduit un changement de perception du problème et précise que la formation continue s'adresse autant aux cadres qu'aux employés et cela dans le but de rétablir un meilleur équilibre dans l'égalité des chances pour l'accès à la formation. Une reconnaissance publique et politique du problème qui va encourager les cantons à revoir l'offre destinée aux personnes non-qualifiées ces prochaines années. ■

L'ASSOCIATION EN BREF

Depuis 1988, l'association Lire et Ecrire contribue à donner une réponse au problème de l'illettrisme. Reconnue d'utilité publique, l'organisation propose une centaine de cours dans dix-huit localités vaudoises, ce qui représente la moitié de l'offre romande. Elle emploie cinquante collaborateurs et affiche un budget annuel de deux millions.

© Vincent Michoud



Sabina Gani, directrice de Lire et Ecrire Vaud